

TRAVAIL ET RECONNAISSANCE

La fierté dans l'exercice de son métier et le sentiment d'utilité ressortent très largement de l'étude. Cependant le manque de reconnaissance est cité comme principale source d'insatisfaction.

LE SENTIMENT D'UTILITÉ

69%

des répondants se sentent utiles dans leur travail.



Soit par cible :



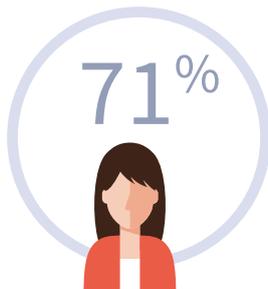
MAGISTRATS



ADMINISTRATION CENTRALE



PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE



SERVICES JUDICIAIRES



ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



TÉMOIGNAGES

« Dans nos métiers, nous souffrons de la solitude mais elle est la contrepartie de la liberté. »

Magistrat

« Nous faisons face à une surcharge de travail écrasante sans reconnaissance pour notre travail. Notre rémunération est également trop faible. »

Services judiciaires

« La perte de sens rend nos missions incompréhensibles pour tout le monde, y compris pour nous. L'absence de communication avec la hiérarchie est aussi pesante. »

Administration pénitentiaire

LES ÉLÉMENTS DE FIERTÉ

Les principaux éléments de fierté dans l'exercice des métiers :

54%

Le sentiment d'être utile aux autres

43%

La vocation de service public

34%

L'autonomie possible

Soit par cible :



MAGISTRATS

69%

Sentiment d'être utile aux autres

56%

Vocation de service public

43%

Autonomie possible



ADMINISTRATION CENTRALE

36%

Sentiment d'être utile aux autres

50%

Vocation de service public

41%

Autonomie possible



PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

70%

Sentiment d'être utile aux autres

46%

Vocation de service public

38%

Autonomie possible



SERVICES JUDICIAIRES

59%

Sentiment d'être utile aux autres

49%

Vocation de service public

25%

Autonomie possible



ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

43%

Sentiment d'être utile aux autres

34%

Vocation de service public

33%

Autonomie possible

LES SOURCES D'INSATISFACTION

Les principaux motifs d'insatisfaction cités sont : **40%** le manque de reconnaissance et d'encouragement de la hiérarchie, **23%** la surcharge de travail et **17%** la pénibilité du travail.

Les magistrats citent, plus encore, une surcharge de travail (**44%**).

Pour le personnel de la protection judiciaire de la jeunesse, il s'agit bien plus que la moyenne d'insatisfactions liées à une hiérarchie jugée incompétente (**17%**).

Chez le personnel de l'administration pénitentiaire, on retrouve très fortement le manque de reconnaissance et d'encouragements de la part de la hiérarchie (**47%**).

Du point de vue du personnel des services judiciaires, l'insatisfaction au travail fait plus souvent écho à un manque de reconnaissance ou d'encouragements de la part de la hiérarchie (**46%**).

« J'ai l'impression de ne pas faire un travail de qualité mais d'abattre des piles de dossiers. »

PJJ

« Injonctions paradoxales, procédures lourdes, pression hiérarchique, priorités floues, je ressens une profonde perte de sens dans mon travail. »

Administration centrale

« Quand un homme se fait insulter et menacer dans l'exercice de ses fonctions et que sa hiérarchie ne fait rien, comment voulez-vous être satisfait de votre travail ? »

Administration pénitentiaire